



TROPHÉE DES CHAMPIONS

RÈGLEMENT

Qui : Ouvert à tous les membres de l'association ayant une licence active et un certificat médical enregistré.

Quoi : ce trophée concerne les compétitions :

- de classement sur le golf Grand Parc
- sponsorisées sur le golf Grand Parc
- extérieures du samedi
- le Grand Prix de l'AS

Séries :

Messieurs :

Pour les compétitions au Grand Parc : 1 série Messieurs

Pour les compétitions extérieures : 2 séries Messieurs ; les départs se feront selon les séries liées aux parcours.

Dames :

1 série.

Classement : Chaque membre de l'AS participant à une de ces compétitions se verra attribué des points suivant sa place lors de la compétition. Le classement par journée se fera par sexe selon le barème des points suivant :

Place	Grand Prix	Compétitions sponsorisées	Compétitions extérieures	Compétitions de classement
1	1200	900	750	300
2	660	495	413	165
3	420	315	263	105
4	320	240	200	80
5	260	195	163	65
6	240	180	150	60
7	220	165	138	55
8	200	150	125	50
9	180	135	113	45
10	160	120	100	40
11	150	113	94	38
12	140	105	88	35
13	130	98	81	33
14	124	93	78	31
15	122	92	76	31



Pour les messieurs, les points seront attribués sur chacune des séries, en brut et en net, mais les points sont cumulés dans un tableau unique pour établir le classement général en fin de saison.

Pour les Dames, une seule série et points attribués en brut et en net.

Le classement final est celui obtenu après la dernière compétition de classement jouée avant l'Assemblée Générale.

Résultats : Seront primés à l'Assemblée Générale :

Messieurs : le premier joueur en brut et le premier joueur en net.

Dames : la première joueuse en brut et la première joueuse en net.

(modifiable en fonction du nombre de joueuses et joueurs participants)